

De : [Kathleen Munger](#)
À : [Malenfant, Karl](#)
Objet : RE: Dérogation de la SAAQ - Programme CASA
Date : 16 avril 2021 10:02:27
Pièces jointes : [image001.png](#)



Bonjour

Après vérification le dossier n'est pas rentré au SCT. Le greffier va contacter le BSM du MTQ à cet égard.

Merci beaucoup du retour
Kathleen

Kathleen Munger, CPA, CGA
Secrétaire adjointe
Direction générale des orientations et de la gouvernance
Sous-secrétariat du dirigeant principal de l'information et de la transformation numérique

De : Malenfant, Karl <Karl.Malenfant@saaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 15 avril 2021 18:59
À : Kathleen Munger <kathleen.munger@sct.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Dérogation de la SAAQ - Programme CASA

Bonsoir Kathleen

A la lecture de ton courriel, je pense que tu saisi bien globalement l'état des lieux.

Le CT Reddition de compte de la SAAQ qui contient la portion RI (donc on ne parle pas ici d'un CT uniquement pour CASA) a quitté le cabinet de MTQ et se trouve au SCT à quelque part....

On devrait donc y arriver sous peu...

N'hésites pas si tu as des questions

Salutations.

Karl Malenfant

Vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, N-2-11
Québec (Québec) G1K 8J6





De : Kathleen Munger <kathleen.munger@sct.gouv.qc.ca>

Envoyé : 15 avril 2021 18:07

À : Malenfant, Karl <Karl.Malenfant@saaq.gouv.qc.ca>

Objet : Dérogation de la SAAQ - Programme CASA



Bonjour Karl

J'aimerais voir avec toi l'état de situation concernant le programme CASA et la reddition de comptes à effectuer. On m'a informé qu'un CT était en élaboration à la SAAQ afin de demander une dérogation concernant les phases du projet CASA. Il avait été convenu entre Pierre, toi et Mme Tremblay que le SCT était favorable à ce que la SAAQ conserve son autonomie aux fins de l'autorisation des phases des projets du Programme CASA, mais qu'en contrepartie le DPI reçoive les suivis de projets qui sont produits au Comité d'audit du Programme, à la même fréquence. Cette dérogation devait toutefois être autorisée par le Conseil du trésor.

Ainsi, une demande officielle devait être remplie et transmise pour autorisation. La demande de CT a été commentée par Pierre et Danièle Cantin et acheminée à Mme Lépinay en novembre dernier.

Où en êtes-vous en lien avec cette demande?

Merci du retour

Kathleen Munger, CPA, CGA

Secrétaire adjointe

Direction générale des orientations et de la gouvernance

Sous-secrétariat du dirigeant principal de l'information et de la transformation numérique

Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4^e étage, secteur 405

Québec (Québec) G1R 5R8



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.